

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

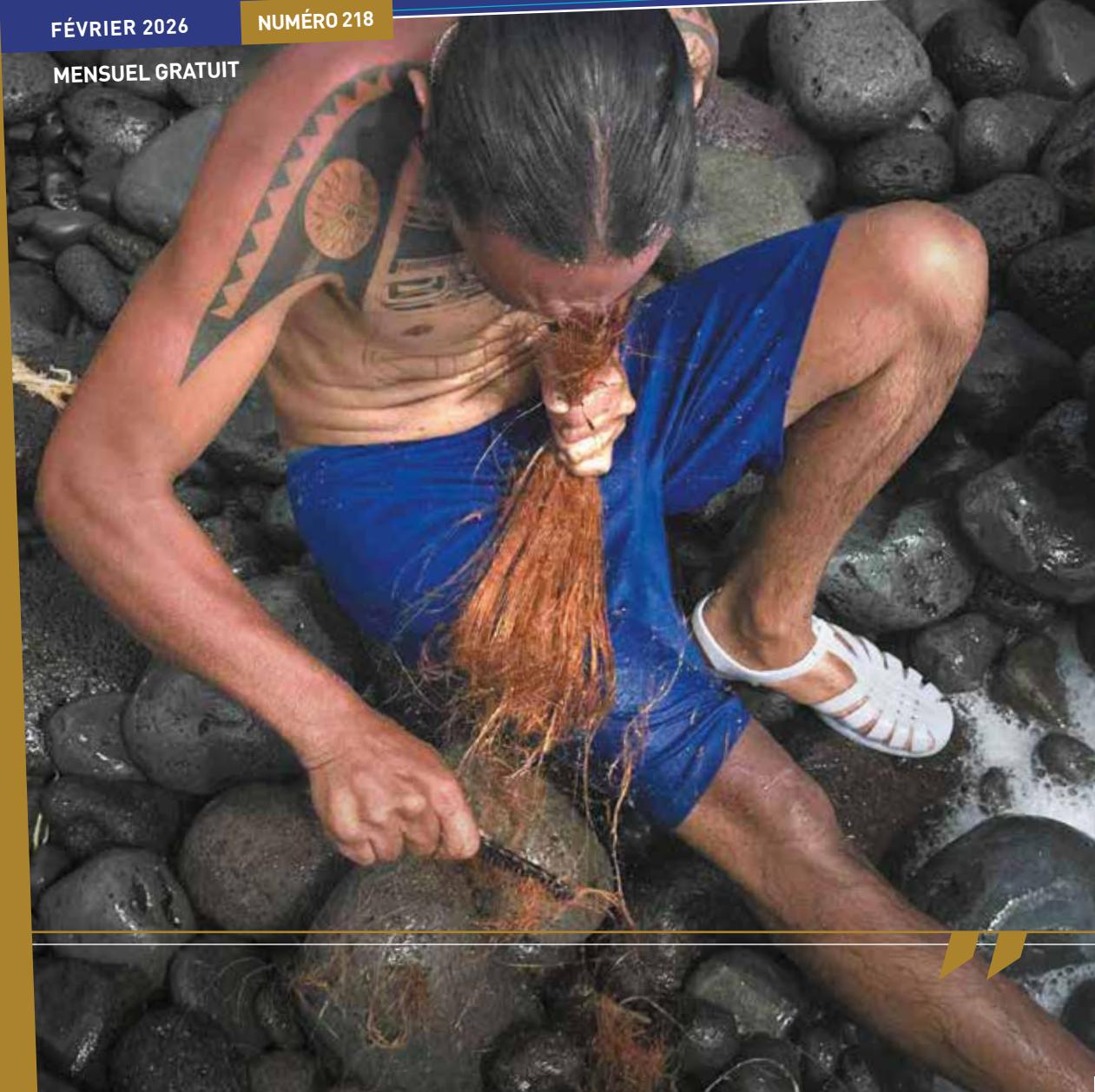
DOSSIER : Des formations au service des artisans du fenua

- **LA CULTURE BOUGE**
« MĀRĒRIA E 'ŌRAMA » OU « ENTRE MATIÈRES ET VISION » : UNE EXPOSITION ÉCLECTIQUE
HIVA ET LE SECRET DES QUATRE ÉLÉMENTS
THIERRY CHOISY EXPOSE À MURIĀVAI
LE SALON TE RARA 'A CÉLÈBRE VINGT ANS DE TRESSAGE ANCESTRAL
RAUTI TUMU MĀ 'OHI : ATELIERS D'IMMERSION CULTURELLE
- **L'ŒUVRE DU MOIS**
TE-PUA-MATĀRI 'I : LA TORTUE FABULEUSE, SYMBOLE DE FERTILITÉ ET D'ABONDANCE

FÉVRIER 2026

NUMÉRO 218

MENSUEL GRATUIT





Les photos du mois



Les mots/maux de la mer

Dans la salle d'exposition temporaire de Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des îles pas besoin de masque et tuba pour admirer les fonds marins. Portée par l'association Mata 'Ave'i'a, l'exposition « Les mots / maux de la mer » plonge les visiteurs dans un univers aquatique. Fruit de la collaboration de plusieurs artistes et associations engagées en faveur de la protection de l'environnement marin, cette exposition présente des œuvres et des récits qui mettent en lumière les enjeux actuels liés aux océans. À découvrir jusqu'au 3 mars.

©MTI



conservatoire@conservatoire.pf

conservatoire.pf

40.50.14.14

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

4



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.

Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - TE PŪ 'OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.

Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;
- de promouvoir la culture mā'ohi, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti



TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE 'UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômes qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



CENTRE DES MÉTIERS D'ART - TE FARE ANOIFI (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.

Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAAT)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.

Tel : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf

PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans tous les domaines autres que le commerce et l'industrie : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

SOMMAIRE

5

6-7 DIX QUESTIONS À

Laura Théron, déléguée générale de l'Afifo, et Marie Kops, coordinatrice du programme professionnel du Fifo

8-13 LA CULTURE BOUGE

« Mārēria e 'ōrama » ou « Entre matières et vision » : une exposition éclectique Hiva et le secret des quatre éléments
Thierry Choisy expose à Muriāvai
Le Salon Te Rara'a célèbre vingt ans de tressage ancestral
Rautī Tumu mā'ohi : ateliers d'immersion culturelle

14-15 L'ŒUVRE DU MOIS

Te-Pua-Matāri'i : la tortue fabuleuse, symbole de fertilité et d'abondance

16-21 DOSSIER

Des formations au service des artisans du fenua

22-23 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Une demeure, une mémoire : La Saintonge désormais classée

24-29 LE SAVIEZ-VOUS ?

La culture polynésienne comme socle de la création
B.B. sous le soleil de Tahiti
Pour redonner voix aux Mémoires de Marau Taaroa

30-31 ACTUS

32-33 PROGRAMME

34 RETOUR SUR

Place à la découverte



HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
en ligne www.hiroa.pf

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Réalisation : pilepoildesignatahiiti@gmail.com

Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544

Rédactrice en chef : Alexandra Sigaudo-Fourny - alex@alesimmedia.com

Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

Rédacteurs : CL Augereau, Lucie Ceccarelli, Isabelle Lesourd, Alexandra Sigaudo-Fourny, Lucie Rabréaud

Couverture : © ART

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à : communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :
www.conservatoire.pf
www.maisondelaculture.pf
www.culture-patrimoine.pf
www.museetahiti.pf
www.cma.pf
www.artisanat.pf
www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !



Le Fifo 2026, carrefour des récits océaniens

PROPOS REÇUEILLIS PAR LUCIE CECCARELLI

Du 6 au 15 février, le Festival international du film documentaire océanien investit Te Fare Tauhiti Nui pour une 23^e édition placée sous le signe de la création, du partage et de la souveraineté narrative. Projections, soirées Off, ateliers pour le grand public, bootcamp et rendez-vous professionnels : Laura Théron, déléguée générale de l'AFIFO, et Marie Kops, coordinatrice du programme professionnel, dévoilent les temps forts d'un Fifo plus vivant et engagé que jamais.



Comment démarre cette 23^e édition du Fifo ?

Laura Théron : « Cette année, le Fifo démarre le 6 février avec l'une de mes soirées préférées : la 16^e Nuit de la fiction océanienne. Il s'agit d'une sélection de 12 courts-métrages de fiction, dont les deux premiers lauréats du Mini Film Festival 2025. Le lendemain, on enchaîne sur la soirée des courts-métrages documentaires, intitulée Fenêtre-sur-courts, un projet créé et nommé par Mareva Leu à qui nous dédions cette édition du Fifo. Sept documentaires y seront projetés. »

Quand aura lieu la soirée d'inauguration du festival ?

« Lundi 9 février, après une première journée consacrée comme chaque année aux scolaires, se tiendra la cérémonie d'ouverture officielle du Fifo, à 17 heures sur le paepae a Hiro de la Maison de la culture. »

Qu'est-il prévu pour la troisième soirée du Off ?

« Après la cérémonie d'inauguration lundi, la dernière soirée du Off aura lieu au Grand théâtre à 19 heures, avec une Carte blanche au Sundance Film Festival, fondé aux États-Unis par Robert Redford. Cette soirée, intitulée l'"Indigenous Film Tour", présentera une sélection de sept courts-métrages, fiction et documentaires, réalisés par des voix autochtones du monde entier. »

Le reste de la semaine sera donc consacré au festival à proprement parler...

« Du mardi au vendredi, nous proposons le programme du Fifo dans les trois espaces de la Maison de la culture (Grand théâtre, Petit théâtre et salle Muriavai) de 8 à 22 heures environ, avec une programmation alternée. Tous les films en compétition sont diffusés trois fois et ceux hors compétition deux fois. Puis le week-end, on rediffuse les films primés et les coups de cœur du Fifo. »

Quels sont les ateliers prévus en marge des projections ?

« Tout au long de la semaine sont organisés six ateliers d'initiation à l'audiovisuel destinés au grand public, dès 10 ans ou adolescents. Polynésie La 1ère en dispense deux : le premier consiste à se mettre dans la peau d'un présentateur de journal télévisé, version TikTok, et le second est un atelier autour du podcast afin de se raconter. Il s'agit d'un sujet récurrent au Fifo, celui de s'emparer d'une forme de souveraineté narrative pour faire en sorte que nos jeunes fassent entendre leurs voix et leurs histoires. »

Quels sont les quatre autres ateliers ?

« Il y a la création d'une vidéo en stop motion proposée par Nyko PK16, une ini-



tiation au tournage de reportage télévisé et internet par Are Raimbault, une introduction à la photographie documentaire menée par un collectif de quatre photographes professionnels, et enfin l'atelier "Selfie : reflets de soi" où l'idée est d'utiliser l'autoportrait audiovisuel pour se raconter, parfois sans mots, et s'approprier son image, son discours et son histoire différemment. »

Cette année, un bootcamp est également prévu. Pouvez-vous nous en dire plus ?

« En plus des ateliers d'initiation destinés aux néophytes et au jeune public, on a mis en place un bootcamp qui s'adresse quant à lui à un public de jeunes adultes déjà à l'aise avec les outils audiovisuels. Il s'agit d'une semaine de création audiovisuelle animée par un professeur australien de la Griffith Film School de Brisbane. C'est un peu plus intense et, surtout, c'est en anglais, donc ça fait un petit stage linguistique au passage ! »

Y a-t-il aussi des rendez-vous pour les professionnels ?

Marie Kops : « Nous reconduisons cette année l'"Oceania Doc Market", qui nous permet de réunir les professionnels du secteur (porteurs de projets, auteurs, réalisateurs, producteurs, diffuseurs, financeurs...) autour d'un programme qu'on essaie d'articuler comme un marché du documentaire. Son cœur battant est l'"Oceania Impact Pitch", relancé depuis 2024 en biennal après quelques années d'absence. La notion d'impact fait partie de l'ADN du Fifo, qui présente chaque année des films engagés, preuve que le documentaire peut être un véritable moteur pour changer les sociétés. »

Comment fonctionne ce pitch ?

« On a retenu sept projets océaniens, sur quinze reçus. Depuis début janvier, les porteurs de projet ont intégré une formation en ligne au pitch et à la campagne d'impact, qui se conclut par une semaine de workshops intensifs pendant le Fifo, à l'issue de laquelle est prévue une présentation devant un jury et un panel de partenaires potentiels. Cela se déroulera le 12 février au Petit théâtre. Le lauréat du pitch sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix du Fifo vendredi soir et recevra 200 000 Fcfp. »

Le grand public pourra-t-il également rencontrer et échanger avec des professionnels ?

« Bien sûr, on organise un cycle de rencontres, intitulé "Fifo Talks", où nous sommes très heureux de pouvoir accueillir la quasi-totalité des représentants des films en compétition cette année, qui vont rencontrer le public lors de tables rondes. Le public initié a également la possibilité de participer à deux master class, l'une sur le storytelling autochtone et l'autre sur la production d'impact pour un cinéma engagé. » ♦



PRATIQUE

FIFO

- Du 6 au 15 février, à Te Fare Tauhiti Nui
- Soirées Off les 6, 7 et 9 février au Grand théâtre (accès gratuit sur réservation)
- Accès payant au festival du 10 au 15 février (1 000 Fcfp la journée, 4 000 Fcfp la semaine et 1 500 Fcfp le week-end, gratuit pour les moins de 26 ans)
- Programme, réservations et programmation en ligne : www.fifotahiti.com

«Mārēria e 'ōrama» ou «Entre matières et vision» : une exposition éclectique

RENCONTRE AVEC TAMATOA TERIEROOITERAI, KEN HARDIE, ALEXANDER LEE, GUILLAUME MACHENAUD ET TAUNATERE TEROOATEA, ARTISTES. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTO : ©CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS/MAURINE TRIC/ADAGP, PARIS 2025

8

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Les cinq artistes en résidence à la Cité internationale des arts de Paris en fin d'année dernière sont revenus chargés. Chargés de leurs œuvres produites sur place mais aussi d'idées et d'inspiration pour la suite de leur carrière. Tous parlent d'une expérience unique et irremplaçable.

Tamatoa Terierooiterai, Ken Hardie, Alexander Lee, Guillaume Machenaud et Taunatere Terooatea ont été les heureux élus du programme Firi Anoihi de 2025. Ils ont passé trois mois à la Cité internationale des arts de Paris, du 3 septembre au 27 novembre, se consacrant chacun à leur œuvre. Ils n'avaient aucune obligation de produire même s'ils ont dû présenter au Pays un projet artistique bien ficelé et précis pour candidater à cette résidence. Trois mois à visiter des expositions, des salons, à rencontrer des artistes, à travailler sur la matière, à réfléchir, à pousser leur créativité... Et les derniers jours, ils ont tous présenté le fruit de cette réflexion : une exposition intitulée « Mārēria e 'ōrama » ou « Entre matières et vision » en français, proposée à la Délégation polynésienne à Paris et qui sera de nouveau montée à la salle Muriāvai de la Maison de la culture en février, avec quelques évolutions car leurs œuvres continuent à vivre.

Tamatoa Terierooiterai : la mode en héritage

Tamatoa Terierooiterai, styliste, montrera des pièces de mode inspirées de la Polynésie, de la France hexagonale et des expositions qu'il est allé voir. « Les robes purotu m'ont toujours impressionné, par leur longueur, le mélange de dentelle et de tissus. C'est une ode à la mode polynésienne qui s'est créée avec l'histoire du Pays. Ça rejoint un peu les codes de la mode française d'antan. Elles sont un mélange de mes souvenirs de visites d'exposition et de mes inspirations polynésiennes. » Pendant cette résidence, il dit s'être nourri d'autres domaines artistiques, de ce foisonnement de la Cité et d'avoir aussi affiné son propre univers. « Cette exposition vient finaliser notre résidence. »

Ken Hardie : le bois en partage

Ken Hardie, lui, a passé un mois sur les routes du Sud de la France, à la rencontre de tourneurs sur bois professionnels. Son projet artistique était de fabriquer des

pièces en collaboration avec d'autres artistes. « C'était un peu comme le compagnonnage, je suis allé chez eux, j'ai observé comment ils travaillaient, partagé leur atelier, leur village... C'était très intéressant. » L'idée était de fabriquer avec ces six tourneurs sur bois deux pièces à quatre mains. Ken Hardie reprenait la pièce préparée par l'artiste français, qui devait terminer la pièce commencée par Ken Hardie. Douze œuvres en tout. « Tous ces échanges, ce travail sur des formats sur lesquels je n'ai pas l'habitude de travailler, m'ont obligé à sortir de mon style, forcer la créativité ; l'environnement de chacun était très inspirant et formateur. » Il a ensuite passé un mois dans son ancienne école de tournage, Escoulen à Aiguines, pour ensuite remonter à Paris. Bien sûr, son art a évolué mais comment ? Il est trop tôt pour le dire. « Des graines ont été plantées, on va laisser pousser les idées. » Ces collaborations ont représenté beaucoup de travail. « C'était aussi un gros défi logistique pour réussir à coordonner les agendas de chacun, se déplacer, le temps de trajet. » Sur les douze pièces, cinq ont été vendues, on pourra donc voir les sept restantes.

Alexander Lee : matière et intangible

Alexander Lee, artiste multidisciplinaire, qui travaille le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, la gravure, la vidéo, l'installation, la performance, l'écriture, les nouveaux médias et ce qu'il appelle « l'intangible », a commencé depuis 2021 une série d'œuvres autour de différents concepts liés à la matérialité. Il avait déjà participé à une résidence en 2022, ces trois mois de 2025 lui ont donc offert l'opportunité de poursuivre la réflexion entamée il y a trois ans et de mener à bien les projets. Il a profité de Paris pour développer son réseau dans le domaine de l'art contemporain, voir le plus d'expositions possible, « sentir la "vibe" des pratiques créatives actuelles », utiliser le confessionnal en bois d'une petite église de la Meuse qu'on lui avait donné et



Au premier plan en partant de la gauche, Taunatere Terooatea, Tamatoa Terierooiterai, Ken Hardie, Alexander Lee et Guillaume Machenaud

travailler dans les ateliers de gravure et de céramique de la Cité. « Cette exposition est une sorte de restitution de cette résidence. Mais pour moi, c'est aussi le processus créatif de toute une vie... N'ayant pas la place pour tout montrer, je compte faire une mini-installation avec quelques sculptures en bois de confessionnal, des céramiques et des dessins. Ces œuvres ont en commun le concept de rā'au et notre relation matérielle au bois et plus récemment au papier. »

Guillaume Machenaud : la pierre et le vivant

Guillaume Machenaud, lui, présentera des sculptures en pierre. Des pierres qui viennent de Polynésie et qu'il avait emmenées avec lui jusqu'à Paris pour en faire des poissons. « Nous avons la chance de pouvoir les voir en vrai chez nous, mais ce n'est pas le quotidien de tout le monde. » En effet, en France hexagonale, impossible de voir des aiguillettes, des poissons paillons ou encore des taurillons à longue nageoire... Alors Guillaume Machenaud les a fabriqués. Il voulait aussi faire un parallèle entre l'immuabilité de la pierre et la fragilité des animaux. En plein processus de sculpture, il a aussi profité des salons, des expositions, des rencontres avec des artistes. « C'était aussi une première porte d'entrée dans le milieu artistique français. Ça nous permet de rêver, et de confronter nos travaux avec nos homologues. » Il est revenu avec des idées nouvelles comme

se lancer dans une démarche de street art en produisant des œuvres à partir de déchets...

Taunatere Terooatea : la promesse de la graine

Taunatere Terooatea, elle, travaille le bois et la peinture. Pour ses trois mois de résidence à la Cité, elle avait prévu de fabriquer des lumières. Mais une rencontre avec un maître verrier dans une petite rue de Paris a bouleversé ses plans. « J'ai travaillé avec lui, sur la lumière et les couleurs. Cette pratique est venue nourrir un autre sujet : plus je parlais avec les Polynésiens installés en France, et plus je pensais au hotu pāinu, cette expression pour identifier quelqu'un qui est perdu (littéralement "la graine qui dérive", ndlr). Des Polynésiens installés là-bas... et, quand ils rentrent, ils ne sont plus considérés comme de vrais Polynésiens : leurs manières ont changé, leur façon de s'habiller a changé... "La graine" est devenue le sujet de toute cette résidence. Mais la promesse de la graine, c'est un arbre et tout ce qu'on a à accomplir. » C'est de sa vie que Taunatere Terooatea tire son œuvre. Elle avoue d'ailleurs être en plein brainstorming après ses trois mois de résidence : « Je décante ! », s'amuse-t-elle. Toujours chez ses parents, elle connaît sa chance et cherche un moyen de prendre son autonomie tout en laissant l'art au cœur de sa vie. ♦

PRATIQUE

Exposition « Mārēria e 'ōrama » ou « Entre matières et vision »

- Du 16 au 21 février
- Salle Muriāvai de la Maison de la culture

9

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Hiva ou comment grandir à travers les épreuves

RENCORET AVEC PETERSON COWAN, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE CHANT LYRIQUE DU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : CAPF

10



Peterson Cowan, responsable du département de chant lyrique au Conservatoire artistique de Polynésie française et enseignant, l'assure : la vie est remplie de rites de passage. Le héros de son spectacle, le pêcheur Hiva, doit assurer la survie de son village et, pour ce faire, passer des épreuves initiatiques. Le public adorera ce conte musical de haute volée, plongeant ses racines dans les mythes ancestraux.

C'est l'histoire du pêcheur Hiva, qui doit trouver une solution pour assurer la survie de son village. « Depuis plusieurs lunes, des tempêtes étranges secouent le lagon, bousculent les courants et raréfient les poissons », et devant ces périls, il va se tourner vers ceux qui savent : les anciens, les *tahu'a*, les « dépositaires de la mémoire du peuple ». Ce sont eux « qui gardent vivants les récits, les rites et les savoirs, ils veillent sur l'équilibre entre les hommes, la nature et les divinités. Ils connaissent les plantes, les courants, les vents, les étoiles et les lois invisibles qui relient tous les êtres ». Ils lui imposent quatre épreuves face aux quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. En les affrontant, Hiva découvre une sagesse ancestrale et l'équilibre délicat unissant les hommes, les *tupuna* et la nature pour, bien sûr, sauver son village.

Entre tradition et opéra

Pour écrire cette histoire, Peterson Cowan, responsable du département de chant lyrique au Conservatoire artistique de Polynésie française, s'est inspiré du *Petit Prince* de Saint-Exupéry et de l'opéra de Mozart, *La Flûte enchantée*. Dans ces œuvres aussi, le héros avance à travers des épreuves initiatiques, guidé par les *tahu'a* et les *tupuna*. Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions, mais aussi d'apprendre et de comprendre pour finalement grandir. *Hiva et le secret des quatre éléments* est donc, sous la forme d'un conte musical, une histoire fantastique, métaphore de la vie. « La Polynésie a besoin de retrouver son histoire, ce qui fait société. Il y a toujours

eu des épreuves. Petit, quand on arrivait en bateau sur une île, on nous jetait à la mer, sous la surveillance d'adultes bien sûr, pour qu'on nage jusqu'au rivage. On nous donnait un filet, une canne et des hameçons et il fallait attraper son repas. Avec ces épreuves, on apprend la vie et on sait de quoi on est fait », explique l'enseignant. C'est aussi toute une communauté qui se mobilise : « On est dans le creuset même de l'opéra et de la musique classique : ensemble, on est plus fort. C'est un beau message d'unité. »

Une scène pour les élèves

Peterson Cowan voulait, avec ce spectacle, mettre en avant le département de chant lyrique, et permettre aux 147 élèves qu'il encadre d'avoir leur propre spectacle, comme les autres départements, tout en travaillant avec l'ensemble du Conservatoire. « Je voulais proposer une collaboration avec les départements classique, arts de la scène et traditionnel, écrire un spectacle pour engager toutes les compétences du Conservatoire. » Une quarantaine de personnes vont participer à ces soirées, dont la narration sera proposée en français et en tahitien. L'auteur Yann Paa a assuré la traduction des textes en *reо tahiti*, mais aussi des airs d'opéra connus qu'il a traduits et adaptés en tahitien : *Le Duo des fleurs* de Delibes, *La Barcarolle* d'Offenbach, *Au fond du temple saint* de Bizet, *La Reine de la nuit* de Mozart. Peterson Cowan voudrait faire de ce spectacle « une vitrine du Conservatoire ». Il pense déjà à un spectacle réduit à emmener dans les îles pour faire connaître le Conservatoire dans les archipels, peut-être aussi y repérer des jeunes prêts à se lancer dans l'apprentissage des arts et trouver des « pépites ». ♦

PRATIQUE

Hiva et le secret des quatre éléments

- Petit théâtre de la Maison de la culture
- Deux soirées les 20 et 21 mars à 19 heures
- Tarif unique : 2 000 Fcfp
- Billetterie à la Maison de la culture et en ligne
- Tel : 40 544 544

Thierry Choisy expose à Muriāvai

RENCORET AVEC THIERRY CHOISY, ARTISTE PEINTRE. TEXTE ET PHOTOS : ISABELLE LESOURD

11

Du 24 au 28 février, la salle Muriāvai de la Maison de la culture accueillera pour la première fois les œuvres de Thierry Choisy, un artiste peintre discret mais profondément habité par la création. À travers une soixantaine de toiles, il invite le public à découvrir son univers.



Originaire de Cherbourg, Thierry Choisy dessine depuis qu'il est tout petit, « J'ai toujours un crayon à la main ! », déclare-t-il. Après des études aux Beaux-Arts de Brest, la vie l'entraîne pourtant vers une autre trajectoire professionnelle qui n'a rien à voir : le démantèlement de sous-marins militaires. Un univers technique et rigoureux dans lequel il parvient malgré tout à glisser sa touche artistique : « J'arrivais à mettre ma patte dans mes comptes rendus, notamment lors de la rédaction des modes opératoires, où j'intégrais une petite bande dessinée en début de dossier ! »

Du temps pour peindre

À la retraite, Thierry vit en Polynésie française depuis deux ans et se consacre pleinement à ses passions : le dessin et la peinture. Chaque matin, sur sa terrasse, installé face à son chevalet, crayon et pinceaux à la main, il crée au rythme de la musique polynésienne, des anciennes valsees au 'ori deck, selon son humeur. « C'est un réel plaisir de laisser aller mon imagination au gré de l'inspiration. Je dessine et je peins de tout. »

Figuratif mais pas figé !

Son style est figuratif mais jamais figé. Thierry Choisy représente le visible qu'il s'approprie, détourne et réinvente, jouant avec les contrastes, les ombres et les lu-

mères. Il affectionne particulièrement le bleu, le noir et le blanc, qu'il décline en nuances subtiles lorsque son daltonisme ne lui joue pas des tours... « Je suis daltonien et il m'arrive de confondre les couleurs. Heureusement, dans ces cas-là, ma femme a l'œil pour repérer les incohérences. »

Dessiner sur le vif

Animaux sauvages (léopards, gorilles, orangs-outans), paysages, portraits, scènes de vie ou créations humoristiques, tout est à croquer et à peindre. À Cherbourg, l'artiste faisait partie du mouvement Urban Sketchers, une association internationale de dessinateurs sur le vif. « On se retrouvait le dimanche matin avec d'autres dessinateurs et peintres. On apprenait énormément, on dessinait de tout : des bâtiments, des personnes, des paysages. J'aimerais beaucoup faire vivre cet esprit ici. »

Inspiration Polynésie

Travaillant principalement à l'acrylique, Thierry Choisy présentera des œuvres largement inspirées par la Polynésie, mais aussi par d'autres thématiques qui lui tiennent à cœur. Parmi elles, une représentation du Christ, revisitée à travers un regard puissant et hypnotique. « La peinture est aussi un vecteur de messages. Je n'en suis qu'à mes balbutiements, j'ai encore tant de choses à exprimer, à explorer et même à revendiquer ou à dénoncer, pourquoi pas. » Cette première exposition tahitienne marque pour lui une étape importante : « C'est l'opportunité de montrer mon travail pour la première fois et surtout d'écouter les retours du public. J'ai hâte. »♦



PRATIQUE

Découverte de la Polynésie - Thierry Choisy

- Du 24 au 28 février
- Salle Muriāvai - TFTN
- Ouverte de 9 à 17 heures et de 9 à 12 heures le samedi
- Entrée libre

Le Salon Te Rara'a célèbre vingt ans de tressage ancestral

RENCONTRE AVEC MÉLIA AVAE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION TE RARA'A, ET LE SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE ET PHOTOS : CL AUGEREAU – PHOTOS : ART

12



Pour marquer le vingtième anniversaire de son salon, qui se tiendra dans le hall de l'Assemblée de la Polynésie française du 23 février au 8 mars prochains, l'association Te Rara'a, dont le nom signifie « tressage » en langue rurutu, a choisi le thème du « tressage d'autan à aujourd'hui ».

« Avant, les chapeaux n'avaient pas de trous sur la tête ! Et il y en avait un pour chaque occasion : la pêche, les champs, la prière... », confie Mélia Aavae, présidente de l'association et originaire de Rurutu. À travers cet événement, elle souhaite redonner ses lettres de noblesse à ces objets du quotidien d'autan ainsi qu'aux techniques qui les accompagnent.

L'association rassemble une communauté originale de l'archipel des Australes, aujourd'hui installée à Tahiti, profondément attachée à ses terres et son savoir-faire. Le tressage est pour elle un lien vivant entre le passé et le présent, transmis de génération en génération par des gestes précis, patients et chargés de sens.

Un art maîtrisé et partagé

Chapeaux, paniers, pē'ue, éventails, tapis..., les créations uniques exposées lors du salon sont bien plus que de simples objets. Elles témoignent d'une grande maîtrise technique et d'une passion intacte pour l'art de la vannerie, les Australes étant réputées dans tout le *fenua* pour la finesse et la qualité du travail de ses artisans.

Tout au long du salon, le public pourra découvrir une exposition-vente riche et variée, ponctuée d'animations musicales, d'un concours de créations en *pae'ore* et d'un défilé des pièces du concours, programmé le samedi 28 février à 10 heures, avant la remise des prix.

Des ateliers de tressage ouverts au public seront également proposés chaque jour, de 9 à 15 heures. Pour 2 000 francs par personne, les visiteurs pourront s'initier à la confection d'objets ou d'accessoires en pandanus et vivre une expérience immersive aux côtés des artisans, désireux de partager leurs traditions.

Plus qu'un salon, cette 20^e édition de Te Rara'a est une invitation incontournable à la découverte, à la transmission et à la valorisation du patrimoine bien vivant des Tuhaa Pae. ♦



PRATIQUE

20^e Salon Te Rara'a

- Hall de l'Assemblée de Polynésie française
- Du 23 février au 8 mars de 9 à 16 heures
- Inauguration officielle : lundi 23 février à 10 heures
- Exposition-vente, animations musicales et ateliers payants de créations en pandanus pour les visiteurs (tous les jours de 9 à 15 heures)
- Défilé des créations du concours et remise des prix : samedi 28 février à 10 heures

Rautī Tumu mā'ohi : ateliers d'immersion culturelle

RENCONTRE AVEC TEANUHE TSING, MÉDIATEUR CULTUREL À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE ET PHOTO : ISABELLE LESOURD

13

Vivre la culture de l'intérieur, c'est ce que propose Te Fare Tauhiti Nui – la Maison de la culture depuis 2024 avec son programme de Rautī Tumu mā'ohi, des ateliers d'immersion pensés pour transmettre la culture polynésienne par la pratique. L'atelier Pūpū ouvre la saison 2026 du 25 au 27 février autour du thème de la confection de bijoux en coquillages.

Les Rautī Tumu mā'ohi sont désormais inscrits dans le calendrier annuel de la Maison de la culture, avec quatre ateliers programmés chaque année. « Ce programme d'ateliers d'immersion a vu le jour en 2024 dans le but de partager avec le public des pratiques culturelles. Il correspond à la volonté de notre département d'apporter la culture à la population », explique Teanuhe Tsing, médiateur culturel à la Maison de la culture. Quatre ateliers sont ainsi proposés chaque année, chacun animé par un intervenant expert dans son domaine.

Tapa, kava, bijoux, couronnes...

Au-delà du geste, ces ateliers invitent aussi à se familiariser avec le *reo mā'ohi*. Les participants apprennent ainsi quelques termes de base en tahitien ou en marquisien directement liés à l'activité pratiquée. Une façon de renforcer ainsi le lien entre le savoir-faire et l'identité culturelle. Depuis le lancement de ce programme, les thématiques variées offrent un large panorama des traditions polynésiennes : fabrication

du *mono'i*, du *tapa*, initiation à la danse tahitienne, confection de couronnes de fleurs, de bijoux en coquillages ou encore préparation du kava. « Chaque atelier se déroule par petits groupes de quinze personnes, en trois sessions d'une heure et demie, de 16 h 30 à 18 heures sur une semaine. Les élèves repartent à la fin avec leur création ou leur nouveau savoir-faire », précise Teanuhe Tsing.

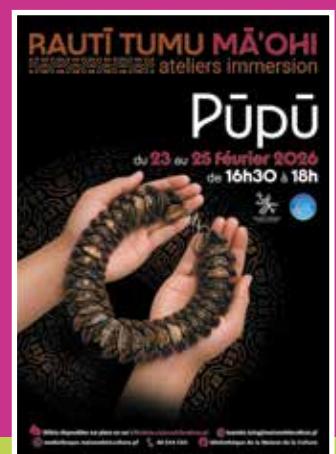
Vivre la culture en la pratiquant

Certains ateliers, par leur originalité et la rareté des connaissances transmises, rencontrent un engouement particulier. C'est notamment le cas de la fabrication du *tapa* et de la préparation du kava, qui affichent régulièrement complets. Plus qu'un simple atelier, les Rautī Tumu mā'ohi offrent une expérience sensible et humaine, où l'on apprend en faisant, en écoutant et en partageant. Une invitation à se reconnecter aux racines et à réaliser un peu plus à quel point la culture est bien vivante ! ♦

Atelier Pūpū du 25 au 27 février Création de bijoux en coquillages

Animé par Mitihere Créations, cet atelier invite les participants à s'initier à la création de bijoux en coquillages. Il est structuré en trois séances :

- **Découverte et préparation** : présentation du coquillage *patiki*, du modèle et préparation des matériaux. Réalisation pas à pas du collier, accompagnement personnalisé et premières finitions ;
- **Poursuite de la réalisation** : finalisation du collier et enchaînement sur la réalisation du bracelet ;
- **Création du bracelet assorti** : adaptation du modèle au bracelet, montage et finitions, ajustements finaux, temps d'échange et mise en valeur des créations réalisées.



PRATIQUE

Programme des Rautī Tumu mā'ohi 2026

- Du 25 au 27 février : Pūpū
- Du 27 au 29 avril : Tapa
- Du 22 au 24 juin : Heiva (confection de couronnes de fleurs, éventails, paniers en ni'au...)
- Du 23 au 25 septembre : Matar'i (ateliers en lien avec la célébration et la redécouverte du thème)
- Ces ateliers sont ouverts et accessibles à tous, au tarif unique de 6 000 Fcfp
- Inscriptions : <https://billetterie.maisondelaculture.pf>

Te-Pua-Matāri'i : la tortue fabuleuse, symbole de fertilité et d'abondance

RENCONTRE AVEC GUILLAUME IOTEGA, SCULPTEUR ET ENSEIGNANT AU CENTRE DES MÉTIERS D'ART, ET JAMES TUERA, RESPONSABLE LOGISTIQUE À LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD – PHOTOS : ©DR

14



Pour la première fois en 2025, les célébrations de Matāri'i-i-ni'a se sont déroulées un jour férié. Et pour marquer l'apparition de la constellation des Pléiades dans le ciel, symbole de l'arrivée de la saison d'abondance, mais aussi marqueur du « cycle éternel de la création », la DCP, pour le compte du Pays, a commandé à Guillaume Iotefa la réalisation d'une sculpture en bois noir de marumaru, nommée Te-Pua-Matāri'i. Cette tortue fantastique aurait eu huit nageoires, selon certaines traditions pakumotu, dont le sculpteur, enseignant du CMA, s'est inspiré pour créer une œuvre symbolique qui célèbre le temps de l'abondance, sur la terre, dans les cieux et dans la mer.

Il était dit que cette tortue était fabuleuse, car « elle voguait entre ciel et terre », se déplaçant avec ses huit nageoires. Chez Iotefa, c'est la baleine qui symbolise les Pléiades. Il reconnaît avoir été quelque peu désarçonné, mais néanmoins très inspiré par l'idée qu'une tortue puisse incarner cette constellation de Matāri'i.

En effet, elle porte en elle « la genèse de la vie, son développement, sa croissance et son épanouissement. Gardienne des fondations, elle engendre fertilité, abondance et continuité du vivant, réconciliant et restaurant ce qui a été dispersé ou détruit dans le cycle éternel de la création », explique James Tuera, responsable logistique à la Direction de la culture et du patrimoine, faisant référence aux études ethnolinguistiques réalisées par la DCP, qui ont permis à l'artiste Iotefa de donner vie à Te-Pua-Matāri'i.

Le choix de l'artiste s'est porté sur Guillaume Iotefa, qui a, dès la commande, exprimé une sensibilité personnelle et artistique pour la thématique de l'abondance, mais également parce qu'il enseigne au Centre des métiers d'art et qu'il était en capacité de transmettre cette expérience artistique à ses élèves. Ce fut plus particulièrement le cas de Tahurai Nanai Iputoa, qui s'est investi dans la réalisation de cette œuvre. Le maître et l'élève se connaissent depuis longtemps, car ils ont fait leurs classes artistiques ensemble, mais si le premier a continué pour devenir « Maître artisan », le second a pris une autre voie, avant de revenir récemment à la sculpture.

Guillaume Iotefa, « Maître artisan » et *tahu'a* (spécialiste des arts) de Taputapuātea, aime vieillir ses œuvres et celle-ci n'a pas fait exception. « Cet aspect ancien force le respect des gens. Aujourd'hui, tout est trop

neuf, droit, propre. » De la nacre a été taillée et gravée pour les yeux de la tortue et les étoiles des Pléiades qu'elle porte sur sa carapace. Le bois a également été gravé pour rendre l'aspect granuleux des nageoires, la rugosité de la peau et une impression de célérité dans le mouvement exprimé.

L'œuvre a été présentée lors de la deuxième journée des célébrations, dédiée à la culture et à l'histoire polynésiennes au travers de spectacles, prestations oratoires, expositions et démonstrations qui se sont déroulés à Tautira. « Présenter une œuvre lors des festivités de Matāri'i-i-ni'a devenait un point d'ancre entre les hommes, les éléments et le monde des anciens. »

Aujourd'hui, elle est conservée et exposée dans les locaux de la mairie de Tautira où durant une année entière, elle fera partie de la vie de la commune et s'inscrira dans la mémoire collective culturelle de ses habitants. Pour James Tuera, « elle reste ainsi un repère durable et accessible à tous, surtout ». Et à l'instar de sa nature première de grande voyageuse des mers, et des cieux..., elle fera l'objet d'expositions itinérantes, dans les écoles, les lieux publics, pour que chacune et chacun puisse l'admirer, et surtout s'imprégner des valeurs polynésiennes qu'elle incarne. ♦

La saison de l'abondance

Matāri'i-i-ni'a correspond à la saison d'abondance, qui s'étend de novembre à avril. Elle débute avec l'apparition des Pléiades (Matāri'i) dans le ciel, généralement autour de novembre, et se poursuit jusqu'au mois d'avril période marquée par la croissance des végétaux, l'abondance des ressources et le temps des célébrations.

Matāri'i est le nom de la constellation, et Matāri'i-i-ni'a, celui de la période où la constellation apparaît dans le ciel ou, littéralement, « Les Pléiades en haut ». À l'inverse, Matāri'i-i-raro couvre la période d'avril à novembre, associée au repos de la terre, au retrait et à la préparation.

Te-Pua-Matāri'i et les Pléiades

Une terre, un bain et des tortues pétrifiées, installés à Vāvau-nui (Poropora) aux temps mythiques de la création, sont nommés Te-Pua-Matāri'i. Lorsque vers la fin du mois de novembre, *i te āva'e o Temāra*, apparaissent les Pléiades dans le ciel crépusculaire, *'a vai mārehurehu ai te rā*, les Princes célestes, Matāri'i-i-ni'a, ces étoiles-tortues nous envoient alors le signal que la vie, la fertilité et l'abondance sont de retour parmi les êtres, sur terre, dans les airs et dans l'océan, comme elles nous rappellent que la Paix primordiale mythique représentée par l'élosion de la fleur *pua hauou* se pose et règne sur le monde.



15

Des formations au service des artisans du fenua

RENCONTRE AVEC MARIELLE GAUSSEURAND, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL, MAMOE MARO, ARTISANE, ET GUILLAUME IOTEAFA, ARTISAN EXPERT ET FORMATEUR - TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : ART



Face à la mer, les artisans de Fatu Iva inscrits à la formation s'attellent à trier leurs fibres de coco pour leurs futures créations.



Groupe d'artisans de Fatu Iva à la formation "fibre de coco".



Formation à la sculpture sur pierre à Anaa.



Formation à Ua Pou.

Depuis 2022, le Service de l'artisanat traditionnel a profondément repensé son offre de formations à destination des artisans du fenua. Formations générales pour mieux gérer et vendre, formations techniques pour transmettre des savoir-faire rares : en 2025, le dispositif a connu une forte montée en puissance. En 2026, il se renforce encore, avec de nouveaux publics et de nouveaux partenariats.

Le Service de l'artisanat traditionnel propose deux grands types de formations, conçues comme des leviers de professionnalisation accessibles à tous les artisans, qu'ils soient déjà installés ou en devenir.

Les formations générales portent sur les compétences transversales indispensables à l'activité artisanale, comme les techniques de vente, la communication, la comptabilité-gestion, ou sont spécifiques aux dirigeants associatifs. Elles sont assurées par des organismes de formation mais aussi par des formateurs indépendants, parfois eux-mêmes artisans, afin de garantir une approche adaptée aux réalités du terrain.

Les formations techniques, quant à elles, sont dédiées à la transmission des savoir-faire. Elles font appel en priorité aux artisans experts, reconnus pour leur maîtrise et leur capacité à transmettre. *Tifaifai, raraga mātua, sculpture, fibre de coco ou travail du coquillage* : ces formations, souvent organisées dans les îles, s'inscrivent dans

une logique de préservation et de valorisation des techniques traditionnelles.

Gratuité et accessibilité

Ces formations s'adressent à toutes les personnes recensées au Service de l'artisanat traditionnel. Entièrement gratuites pour les participants, elles sont intégralement financées par le Service : déplacement des formateurs, hébergement, restauration, matériel et matières premières pour les formations techniques.

Les inscriptions se font principalement par l'intermédiaire des associations et des référents locaux, un maillage indispensable, notamment dans les archipels, pour garantir une organisation efficace et une bonne mobilisation des artisans.

2025 : une année de forte progression

L'année 2025 a marqué une nette montée en puissance du dispositif. « Nous avons donné 27 sessions de formations générales pour un total de 322 heures, et formé 252 ar-

tisans », précise Marielle Gausserand, chargée de développement au Service de l'artisanat traditionnel. Ces formations ont été organisées à Tahiti, pour la première fois sur les six salons subventionnés par le Service, mais aussi à Taravao et au terminal de croisière de Pape'ete. Autre nouveauté, elles ont également été proposées dans les archipels.

Côté formations techniques, quatre sessions ont été menées en 2025 (fibre de coco à Fatu Iva, *raraga mātua* à Makemo, sculpture et gravure des Australes à Rurutu et sculpture sur *feo* à Anaa), représentant 295 heures et 69 artisans formés. « Toutes formations confondues, cela représente une augmentation de 132 % du nombre d'artisans formés par rapport à 2024. »

Certaines adaptations ont contribué à ce succès. « Sur les techniques de vente, on a séparé la formation en deux volets : un temps théorique et un temps pratique directement sur le stand du salon où était organisée la formation », explique Marielle. Une approche très appréciée, permettant aux artisans de constater immédiatement les effets sur la présentation de leur stand et sur leurs ventes.

Du côté des formations techniques, la durée a parfois été revue à la hausse. « On nous dit souvent que les formations sont trop courtes. Pour le *raraga mātua*, on a rallongé à trois semaines, et là, on a vraiment vu les résultats », observe-t-elle, évoquant une montée en qualité visible lors des salons (lire l'interview de Mamoe Maro).

2026 : former encore davantage

Pour 2026, le Service de l'artisanat traditionnel entend consolider cette dynamique, avec un programme ambitieux et territorialisé (voir encadré). « Cette année, on va se replonger dans la gestion des six fare artisanaux dont nous sommes responsables », annonce Marielle. Les artisans des *fare* de Fakarava, Rangiroa, Mahina, Huahine et Nuku Hiva (Taipivai et Taiohae) bénéficieront ainsi de formations ciblées en techniques de vente, anglais et gestion de projet, spécifiquement adaptées à la vie et à l'animation d'un *fare* artisanal.

Le déploiement dans les îles reste une priorité, avec notamment la mise en place de formations générales à Mo'orea. « On s'est rendu compte que certains artisans de l'île ne venaient pas aux formations à Tahiti pour des raisons de coût. Donc cette année, on va à leur rencontre. »

Parmi les nouveautés figurent également une formation à l'export, « pour vraiment accompagner les artisans dans les démarches et obligations », ainsi qu'une initiation à des postures ergonomiques. « L'idée, c'est d'aider les artisans à adopter de meilleures postures de travail, pour éviter les douleurs et les blessures. »

Depuis quatre ans, ces formations s'imposent comme un outil structurant pour accompagner les artisans dans leur pratique, leur professionnalisation et la transmission des savoir-faire. Une dynamique appelée à se renforcer encore en 2026, au service d'un artisanat vivant, durable et tourné vers l'avenir. ♦



Les dirigeants d'association aussi bénéficient d'une formation adaptée à leurs besoins.



Formation à la sculpture et à la gravure à Rurutu.



Formation à la fibre de coco à Fatu Iva.



Formation au raraga mātua à Makemo.

Programme prévisionnel 2026

- Formations générales à Tahiti, Mo'orea, Ua Huka, Tahuata et Rimatara (en plus des *fare* artisanaux, et du terminal de croisière) : techniques de vente, anglais, patente, communication, gestion de projet (nouveau volet dédié à l'événementiel), export.
- Formations techniques : sculpture sur *feo* (à Reao), *raraga mātua* (à Nuku Hiva), *tifaifai* (à Tubuai et Ahe), et coquillages (à Takaroa).

Mamoe Maro, artisanne : « J'ai trop de commandes maintenant ! »

Mamoe Maro, 54 ans, artisanne de Makemo, a suivi l'an dernier une formation technique sur son île, puis une formation générale lors du 10^e Salon des Tuamotu-Gambier. Et elle a tout de suite pu en apprécier les résultats : elle n'a jamais aussi bien vendu que lors de ce dernier salon et croûle aujourd'hui sous les commandes !



J'ai ensuite réalisé plein de paniers que j'ai été vendre au Salon des Tuamotu-Gambier, en novembre à Tahiti, avec d'autres produits diversifiés. Je participe chaque année à ce salon et, l'année dernière, j'ai également pu y suivre la formation en techniques de vente. Avant, je ne pouvais pas m'y rendre, car il fallait se déplacer au Service de l'artisanat traditionnel, mais maintenant que les formateurs viennent sur les salons, on n'est plus obligés de laisser notre stand, c'est bien plus pratique !

On a suivi un enseignement théorique pendant une matinée, afin d'apprendre comment exposer nos produits, les mettre en valeur pour attirer les clients, mais aussi en savoir plus sur les tarifs et les paiements. Puis, l'après-midi, le formateur a visité nos stands afin de voir si on savait mettre en pratique ce qu'on avait appris le matin.

J'ai tout de suite vu les résultats. J'ai très bien vendu sur ce salon, j'ai cartonné même ! J'ai beaucoup de commandes maintenant, de paniers surtout. Je n'arrive même plus à suivre, il y en a trop ! Il va falloir que je forme à mon tour d'autres personnes pour prendre la relève... »

« Je suis artisanne en bijouterie et tressage, avec l'utilisation de coquillages et de fibres. Cela fait très longtemps que je suis dans le métier. J'ai suivi ma première formation avec le Service de l'artisanat traditionnel en 2022, sur la fibre de coco. Elle était animée par Jean-Yves Tuihaa.

L'année dernière, j'ai voulu suivre la formation sur le raraga mātua pour approfondir mes connaissances dans cette technique de tressage, qui est très difficile. J'en faisais déjà un peu mais ce n'était pas aussi minutieux que ce qu'on a appris avec notre formatrice, Tevahine Teariki. Elle est venue à Makemo en mars pour animer cette formation pendant trois semaines.

Avec elle, on a d'abord étudié le nī'au en détail et appris à bien le choisir selon ce qu'on souhaitait réaliser. Puis, chaque semaine, on a appris une technique de tresse différente. Toutes permettent de réaliser des paniers, des pakarere, à utiliser en pē'ue ou comme décoration, et bien d'autres choses. La formation s'est déroulée du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 heures, et même le samedi pour rattraper notre retard. Sur 25 stagiaires, on n'est que deux à avoir vraiment acquis la technique à 100 %. Moi, j'ai vraiment beaucoup progressé... »



Guillaume lotefa, artisan expert et formateur : « Mon maître mot, c'est la transmission »

Guillaume lotefa est un artisan touche-à-tout qui, après s'être formé pendant des années auprès de maîtres dans toute l'Océanie, a décidé de transmettre à son tour son savoir. Il a assuré certaines formations en sculpture sur pierre et gravure pour le compte du Service de l'artisanat traditionnel, mais également au Centre des métiers d'art, en attendant de pouvoir monter son atelier sur Tahiti.

« Je suis formateur depuis cinq ans. Pour le compte du Service de l'artisanat traditionnel, je me rends dans les îles des cinq archipels où j'enseigne la sculpture sur pierre, avec toujours une partie axée sur la gravure, le dessin, la peinture et la pyrogravure. Mais dans mon activité d'artisan, je travaille toutes les autres matières qui peuvent se sculpter ou se graver !

J'ai moi-même appris auprès de différents maîtres, en Nouvelle-Zélande, à Hawaii, à Rapa Nui... Mon dernier maître était un tahu'a de Opoa, à Ra'iātea, auprès de qui je suis resté pendant huit ans avant d'être intronisé tahu'a à mon tour et de pouvoir le remplacer. À partir de là, c'était à moi de former les autres. C'est une promesse faite à mes maîtres, de transmettre le savoir qu'eux-mêmes m'ont transmis.



Par le biais du Service de l'artisanat traditionnel, je peux former ces futurs artisans qui n'ont pas la chance de pouvoir venir apprendre sur Tahiti. Je suis missionné sur demande des associations des îles, qui émettent le besoin de former leurs membres. Cette année, je devrais normalement me rendre à Reao et à Rurutu.

L'an dernier, j'ai assuré une formation de dix jours à Anaa en avril pour enseigner la sculpture sur feo, cette forme de calcaire vitrifié qu'on trouve aux Tuamotu. Je leur ai enseigné un peu de théorie — histoire, éthique polynésienne, choix des outils, commercialisation... — avant de passer à la pratique, avec l'apprentissage des différentes techniques, l'étude des matériaux, l'utilisation des outils, etc. J'essaye de les former à travailler pour le hiro'a, la connaissance, davantage que pour le gain financier, même si c'est aussi une étape obligatoire.

J'avais une quinzaine de stagiaires inscrits, mais au fur et à mesure de la formation, beaucoup se sont ajoutés. On aurait pu finir à trente si j'étais resté plus longtemps. Ils étaient très motivés, on a été très bien accueillis. Ils ont même tenté de me kidnapper à la fin pour que je ne rentre pas à Tahiti et que je me présente aux élections à la mairie (rires). »



Quand on parle d'artisanat traditionnel, il ne s'agit pas de tailler la pierre avec des outils traditionnels en pierre. On peut utiliser les technologies d'aujourd'hui. Par contre, il faut qu'on transmette notre histoire, nos légendes, nos contes, nos attributs sincères et authentiques, à travers cet artisanat. Ces savoirs commencent à se perdre et c'est cela que j'essaye d'apprendre aux futurs sculpteurs et graveurs. Mon maître-mot, c'est la transmission.



PRATIQUE

- Vous avez identifié des formations qui seraient utiles dans vos îles ? Vous souhaitez vous inscrire aux formations organisées par le Service ?
- Vous pouvez contacter le Service de l'artisanat traditionnel par email au secretariat.artisanat@administration.gov.pf ou par téléphone au 40 54 54 00.

Une demeure, une mémoire : La Saintonge désormais classée

RENCONTRE AVEC VINCENT MAROLLEAU, ARCHÉOLOGUE À LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : CLAUGEREAU - PHOTOS : TAHTI HERITAGE, Mairie de 'Arué et CCISM

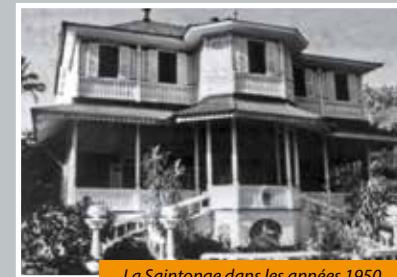
22

Avec son allure élégante, La Saintonge est bien plus qu'une maison : elle témoigne de l'histoire de Tahiti. Depuis plus de 130 ans, cette demeure coloniale de 306 m² accompagne la vie de la commune de 'Arué et abrite l'hôtel de ville depuis 1979. Fermée au public depuis 2020, et un temps menacée de démolition, elle vient finalement d'être classée monument historique de la Polynésie française. Elle rejoint ainsi les quelque 210 sites naturels et historiques protégés et s'ouvre à une nouvelle vie patrimoniale.

Témoignage architectural rare à Tahiti, La Saintonge voit le jour entre 1892 et 1893. Construite en bois local sur pilotis, elle est commandée par Victor Raoulx. La maison tire son nom de la Saintonge, aujourd'hui département de la Charente-Maritime, région d'origine de Raoulx. Arrivé à Tahiti en 1861, à l'âge de 19 ans, celui-ci se lance dans le commerce maritime, le négoce et la plantation de canne à sucre, notamment avec la rhumerie d'Atimaono. Il s'impose aussi sur la scène politique : président du Conseil colonial et de la Chambre de commerce, conseiller municipal et premier adjoint au maire de Pape'ete.

En 1905, la demeure est rachetée par son gendre, Hippolyte Malardé, qui y réside jusqu'en 1934. Elle est ensuite acquise par Marie Magdeleine Merle de la Brugièrerie de Laveau-Coupet, installée en Suisse, qui la met en location. À partir de 1955, Marcel Krainer, consul d'Autriche, s'y installe avant d'en devenir propriétaire en 1962. Il entreprend alors d'importants travaux de restauration.

En 1978, la commune de 'Arué la rachète pour y installer l'hôtel de ville, inauguré en 1979 en présence du président Valéry Giscard d'Estaing. Autour de la demeure,



La Saintonge dans les années 1950.

© Tahiti Héritage

de nouveaux bâtiments administratifs sont construits au fil des ans, en respectant le style colonial d'origine. Mais avec le temps et faute d'entretien suffisant, La Saintonge se fragilise : termites, moisissures, corrosion de la toiture, affaissement des planchers et des galeries... En 2020, la commune ferme le bâtiment au public. Après différentes études concluant à une grande vétusté du bâti et à des coûts de restauration jugés très élevés, le conseil municipal décide sa déconstruction par délibération n° 2023/102 du 19 décembre 2023.

Une mobilisation institutionnelle et citoyenne

Anticipant une possible disparition du bâtiment, la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) réalise alors une modélisation numérique 3D de l'extérieur du bâtiment. « Cela visait à préserver numériquement la mémoire de ce bâtiment et constituait une base précieuse pour une éventuelle reconstruction, d'autant qu'on ne dispose pas de plans architecturaux d'origine », explique l'archéologue Vincent Marolleau.

La décision de démolir la demeure suscite toutefois un certain émoi, entraînant des discussions entre la commune, le ministère de la Culture, la DCP et l'État à travers la Mission aux affaires culturelles afin d'explorer une autre voie : celle de son classe-



Victor Raoulx.

© CGSM

La famille Raoulx en 1893.

© Mairie de 'Arué

ment au patrimoine historique. En 2024, une consultation populaire, lancée par la commune sur les réseaux sociaux, révèle un soutien massif à une restauration ou à une reconstruction à l'identique. Plus récemment, la Fondation du patrimoine, représentée par l'animateur de télévision Stéphane Bern, manifeste également son intérêt pour accompagner le projet.

En août 2025, le conseil municipal revient finalement sur sa décision initiale et aborde la démolition au profit d'une réhabilitation.

L'expertise décisive

En novembre 2025, pour la première fois, un architecte en chef des monuments historiques venu de l'Hexagone, Antoine Madelenat, est missionné par la DCP pour expertiser, entre autres, La Saintonge aux côtés de l'artisan du patrimoine local, Philippe Plisson. « Une anecdote : ils ont trouvé que La Saintonge était, à l'origine, peinte en vert », sourit Vincent Marolleau.

Si le diagnostic complet est encore attendu, les premières conclusions sont encourageantes : « Beaucoup de choses sont abîmées, mais de nombreux éléments d'origine pourront être conservés. » À l'issue de cette expertise, la maire de la commune a officiellement demandé le lancement de la procédure de classement.

Pourquoi classer ?

« Malgré ses 133 ans, elle est toujours là. Elle a résisté aux cyclones et aux tempêtes. Sa structure est encore bonne », souligne l'archéologue. Le classement, qui ne concerne que la demeure, offre plusieurs avantages : une protection juridique

contre toute transformation ou destruction, une valorisation du bâtiment au sein des circuits culturels, touristiques et éducatifs, ainsi que la transmission de cet héritage aux générations futures. Il ouvre également l'accès à des aides financières pouvant atteindre jusqu'à 50 % du coût des travaux. « Classer un monument, c'est lui donner un statut légal qui garantit sa protection. Le propriétaire est tenu de l'entretenir, et la DCP assure un rôle d'expertise, d'accompagnement et de contrôle », précise-t-il.

Et maintenant ?

La commission du patrimoine historique a rendu un avis favorable. La DCP prépare l'arrêté de classement, qui sera soumis au Conseil des ministres au premier semestre 2026. La commune pourra ensuite solliciter les subventions nécessaires, avant le lancement des études de reconstruction, l'appel d'offres, puis la numérotation et la conservation des éléments d'origine. « C'est la DCP, via la commission du patrimoine historique, qui fera les choix de restauration. Les plans de reconstruction seront soumis à la commission et validés par ses experts », indique Vincent Marolleau.

Si l'extérieur conservera son toit rouge et sa façade blanche, l'intérieur sera repensé pour répondre aux besoins de la mairie : bureaux, salle de réception et espace muséal. Une nouvelle vie s'annonce ainsi pour La Saintonge, l'une des dernières maisons en bois de Tahiti, rendue possible grâce à une mobilisation collective et au classement qui garantit la préservation de ce patrimoine unique. ◆



Inauguration de la mairie en 1979.

23

La culture polynésienne comme socle de la création

RENCONTRE AVEC VAHINE AHU'URA RURUA, ENSEIGNANTE EN CULTURE ET CIVILISATION POLYNÉSIENNE, ET FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION AU CAPF. TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : CAPF

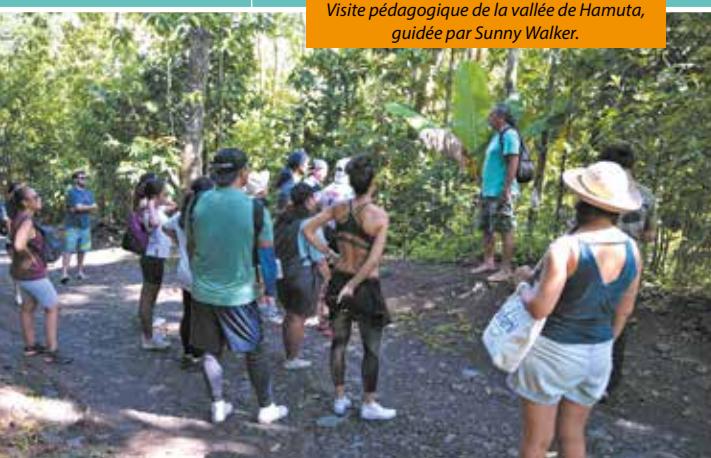
24

HIRO'A: JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Au Conservatoire artistique de la Polynésie française, la formation des danseurs et musiciens ne repose pas uniquement sur la technique. Depuis plusieurs années, un cours de culture et civilisation polynésiennes vient nourrir la réflexion, la créativité et l'ancrage culturel des élèves. Aujourd'hui assuré par Vahine Ahu'ura Rurua, docteure et chercheuse en archéologie polynésienne, cet enseignement obligatoire s'impose comme un pilier du cursus en danse traditionnelle, mais il est également ouvert à tous les élèves désireux d'en savoir plus sur l'histoire et la culture du fenua.

Le cours de culture et civilisation polynésiennes (CCP) est une unité de valeur (UV) incontournable dans le parcours diplômant de haut niveau du Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF). « C'est le seul cours obligatoire pour tous les élèves dans le cadre de l'obtention du diplôme d'études traditionnelles, qu'ils préparent sur trois ans », rappelle Frédéric Cibard, chargé de communication de l'établissement.

Visite pédagogique de la vallée de Hamuta, guidée par Sunny Walker.



« Par exemple, pour les danseurs visant la médaille d'or, il faut valider la dominante — la danse — avec une moyenne de 17 sur 20, ainsi que quatre UV, dont le cours de CCP qui est évalué en contrôle continu. » Si l'exigence artistique reste centrale, la culture générale constitue la constante du cursus, celle qui permet d'ancre la pratique dans une compréhension fine des références culturelles.

Une enseignante issue de la recherche

Depuis près de deux ans, ce cours est animé par Vahine Ahu'ura Rurua. Âgée de

35 ans, chercheuse en archéologie polynésienne, elle intervient au CAPF comme prestataire. « C'est ma première expérience d'enseignement », confie-t-elle. Arrivée juste après le départ de John Mairai, elle s'inscrit dans une longue lignée d'intervenants reconnus. « Il y a également eu Manouche Lehartel et d'autres enseignants qui, tous, maîtrisaient la matière, mais chacun dans leur domaine, avec des approches différentes », souligne Frédéric Cibard.

Avec Vahine, le cours prend une coloration universitaire assumée. « Les élèves ont une approche de très haut niveau, avec une grande précision. On apprécie beaucoup l'exigence qu'elle met à leur donner une discipline de l'apprentissage afin qu'ils acquièrent une solidité d'analyse et de compréhension », ajoute-t-il.

Une progression pensée sur trois ans

Le cours accompagne les élèves tout au long de leur cursus en danse traditionnelle. « Les élèves passent trois ans avec moi pour pouvoir, in fine, valider leur diplôme de danse », explique Vahine. Les cours ont lieu le lundi en fin d'après-midi pour les adultes, et le mercredi après-midi pour les adolescents.

Le contenu est structuré de manière évolutive. « En première année, on voit le peuplement de toute l'Océanie. En deuxième année, on travaille sur ce que l'on connaît des archipels constituant l'actuelle Polynésie française aux XVIII^e et XIX^e siècles. Et la dernière année est consacrée aux personnages mythiques et historiques, avec notamment les icônes de la culture populaire locale. » Une approche qui permet de replacer dès le début la culture polynésienne dans un espace plus large. « On ne nous apprend pas assez ce qu'est l'Océanie,

John Mairai a lancé le concept de visites culturelles des hauts lieux de l'histoire de Tahiti (ici en mars 2021 avec ses élèves).



alors que ce sont les cultures qui se rapprochent le plus des nôtres », insiste-t-elle.

Donner des outils, pas des vérités figées

L'objectif du cours n'est pas de livrer un savoir clos. « Je ne veux pas leur donner des savoirs clés en main. Il n'y a pas de vérité vraie, il y a des récits et des points de vue selon les époques. » Connaissance des sources, esprit critique et diversité des regards sont au cœur de sa démarche.

« Je transmets aux élèves les grandes références de la littérature, des outils disponibles sur Internet, de l'iconographie..., afin de les inspirer dans la constitution de leurs thèmes, leurs danses et leurs costumes. » L'idée est de leur permettre de construire leurs créations en connaissance de cause. « Pour danser l'histoire d'un marae par exemple, c'est toujours mieux de savoir ce que c'est, de quels éléments il est composé, depuis quand il existe, qui l'utilisait, etc. »

Une culture au service de la scène

Cette base culturelle se révèle essentielle lors de la préparation des différents événements du CAPF, mais aussi lorsque les élèves se présentent aux examens de fin de cursus. « Ils doivent fournir un mémoire qui explique leur création, et c'est là que le cours de CCP les aide à être au niveau », confirme Frédéric Cibard.

Le cours s'enrichit également de sorties pédagogiques. « Nous avons organisé deux visites de marae avec des intervenants extérieurs sur les sites de Marae-Ta'ata à Paea et Tupuhaea à Hamuta, nous prévoyons également des visites thématiques au Te Fare Iamanaha-Musée de Tahiti et ses îles », raconte Vahine. Ces moments sont l'occasion de transmettre une éthique. « L'idée, c'est de montrer aux élèves que le cours de CCP leur donne une base solide mais qu'il est toutefois nécessaire de s'appuyer sur des

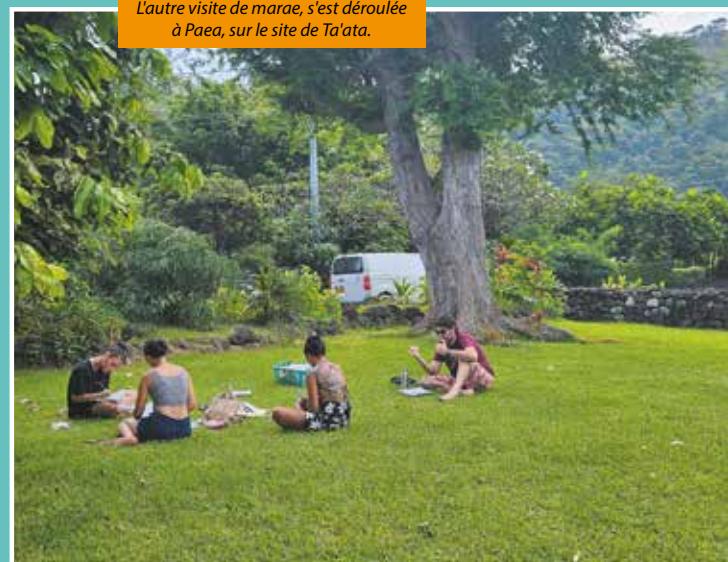
personnes ressources et cela tout au long de leur parcours artistiques au-delà même de leur formation au CAPF. »

Un cours ouvert et en pleine évolution

S'il est obligatoire pour les élèves en cursus, le cours est également accessible aux personnes extérieures. « Tous ceux qui veulent venir sont les bienvenus, sans obligation d'examen », précise Frédéric Cibard. Les inscriptions ont lieu à la rentrée, mais il est également possible de rejoindre la classe en cours d'année.

Pour le Conservatoire, l'enjeu est clair : « Notre mission, c'est de donner à nos élèves les moyens de relever les défis qui les attendent à l'issue de leur diplôme, qu'ils aient les pieds dans le terreau culturel et qu'ils sachent ensuite s'orienter et orienter les autres », conclut Frédéric. D'où l'importance de cet enseignement qui, au fil du temps, prend une place de plus en plus centrale dans la formation artistique polynésienne. ♦

L'autre visite de marae, s'est déroulée à Paea, sur le site de Ta'ata.



25

HIRO'A: JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

B.B. sous le soleil de Tahiti

TEXTE : ASF – SOURCES : LA DÉPÈCHE DE TAHITI ET LES NOUVELLES DE TAHITI

Le 28 décembre 2025, Brigitte Bardot, icône française, décédait des suites d'un cancer à Saint-Tropez. Le SPAA a pu se replonger dans les archives de la Dépêche de Tahiti et des Nouvelles de Tahiti pour revenir sur son passage éclair à Tahiti en 1966, lors de sa lune de miel avec Gunter Sachs — son 3^e mari —, et ses positions pour la cause animale.



Les Nouvelles de Tahiti du 25 juillet 1966 (page 20).

Juillet 1966 : le Fenua a vibré au rythme de la « Bardot-mania ». Fraîchement mariés à Las Vegas, l'icône mondiale du cinéma et le richissime héritier allemand Gunter Sachs ont choisi Tahiti pour une lune de miel aussi courte qu'intense, marquée par une traque médiatique sans précédent et quelques rebondissements aériens. Tout a commencé le jeudi 14 juillet 1966. À Las Vegas, au cours d'une cérémonie qui n'aura duré que huit minutes, le juge du district a uni Brigitte Bardot à Gunter Sachs. Pour B.B., qui avait pourtant juré qu'elle ne se remarierait plus, Gunter a été celui qui l'a fait changer d'avis, simplement parce qu'il « existe ».

L'arrivée mouvementée à Tahiti-Fa'a'a

Dès le samedi 16 juillet à 6 h 30 du matin, l'aéroport de Tahiti- Fa'a'a connaît une affluence extraordinaire. La population, d'ordinaire indifférente aux célébrités, s'est pressée en nombre pour apercevoir

la star nationale. Le couple, un peu fatigué mais souriant, s'est engouffré dans un taxi pour l'Hôtel Tahiti avant de s'installer plus au calme dans une propriété privée à Punaauia.

Leur séjour a toutefois été marqué par une tension entre la presse locale et l'entourage du couple. Les photographes des quotidiens locaux ont vivement protesté contre l'exclusivité accordée à une compagnie aérienne, les empêchant de faire leur métier sur le tarmac.

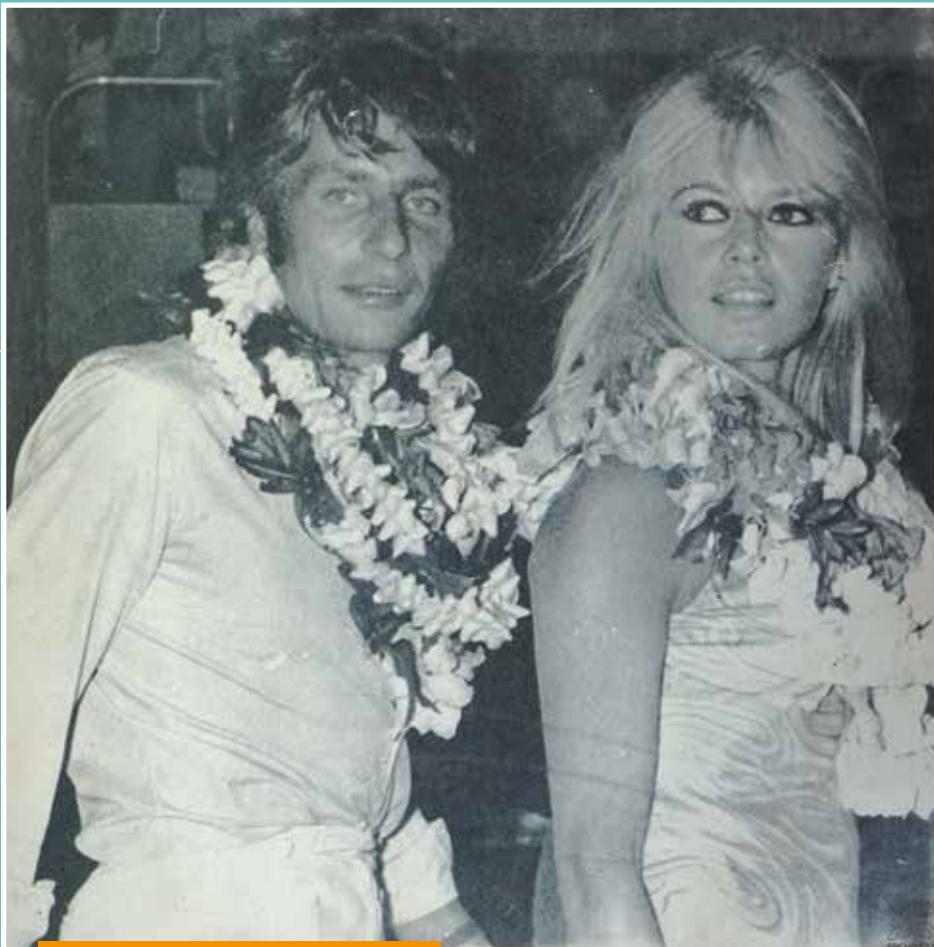
Entre Borabora et les festivités du Tiurai

Fuyant l'animation des fêtes du Tiurai, bien qu'ils y aient fait une brève apparition, les mariés se sont envolés pour Borabora le dimanche après-midi en avion privé. Ils ont également tenté de séjourner à Tūpai, où ils devaient rester une dizaine de jours. Cependant, cette lune de miel s'est révélée particulièrement mouvementée. Dès le jeudi suivant, le couple était de retour à Borabora, bloqué faute de places dans le DC-4 qui devait les ramener vers Tahiti. Ce n'est que le vendredi qu'ils ont pu regagner Pape'ete. Après seulement quelques jours passés dans les îles, Brigitte et Gunter ont quitté la Polynésie dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 juillet, en direction du Mexique pour continuer leur voyage.

Si ce départ a libéré les photographes d'un rythme épaisant, il laisse le souvenir d'une visite éclair qui aura tenu Tahiti en haleine, entre deux essais nucléaires à Moruroa et les concours de tressage de paniers du district de Pūeu.

De l'icône glamour à la « pasionaria » des animaux

Si Brigitte Bardot a découvert Tahiti sous les traits d'une jeune mariée en 1966, elle y est revenue virtuellement à de nombreuses reprises à travers les actions de

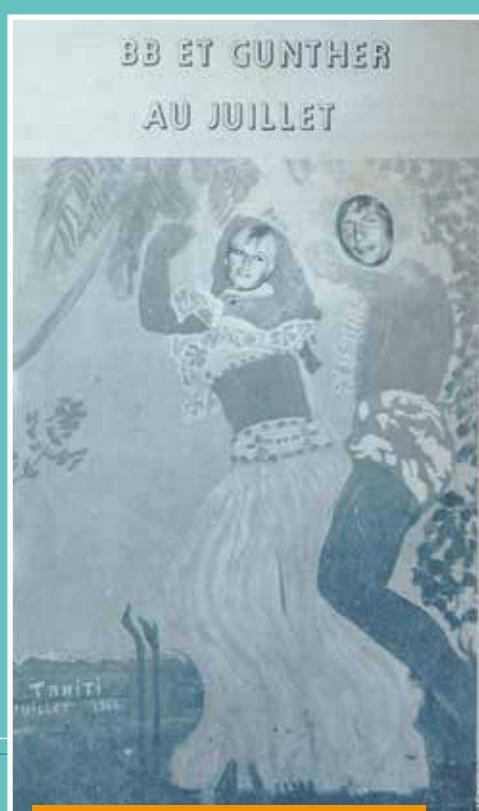


Les Nouvelles de Tahiti du 19 juillet 1966 (page 1).

sa fondation. Son attachement au Fenua s'est transformé, au fil des décennies, en une vigilance constante pour la protection de la faune locale. L'un de ses engagements les plus marquants en Polynésie concerne la défense des animaux de compagnie. En novembre 2014, Brigitte Bardot a apporté un soutien public et médiatique à la propriétaire d'un teckel nommé Juki, qui avait été brûlé vif à Papara. En novembre 2019, l'actrice a adressé une lettre ouverte virulente au Haut-commissaire de la République en Polynésie française. Elle y dénonçait le « commerce abominable » et la consommation de viande de chien, pourtant interdite sur le territoire depuis 1959. Elle a fustigé le « laxisme » des autorités face à ces pratiques illégales. ◆

Sentinelle de la biodiversité marine

La Fondation Brigitte Bardot s'est également illustrée par son activisme en faveur des espèces marines emblématiques du Pacifique. Dès 2002, la fondation était présente pour la première fois aux réunions de la Commission Baleinière Internationale (CBI). Elle s'est réjouie des avancées concernant le moratoire sur la chasse à la baleine, alors que la Polynésie française créait son propre sanctuaire de 4 millions de kilomètres carrés pour protéger les mammifères marins. Brigitte Bardot a pris également position pour la fermeture des delphinariums en France, ciblant spé-



La Dépêche de Tahiti du 21 juillet 1966 (page 1).

Pour redonner voix aux Mémoires de Marau Taaroa

RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE DE MORTILLETT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES OCÉANIENNES - TE NIU IHÌ MÀ'OHÌ.

Édité en 1971 par la Société des Océanistes, l'ouvrage sur les mémoires de Marau Taaroa était épais depuis des décennies. Sa réédition par Raanui Daunassans, sous l'égide de la SEO-TNIM (Société des Études Océaniennes – Te Niu Ihì Mà'ohì) en décembre 2025, est un événement majeur pour tous ceux qui veulent connaître l'histoire de l'ancien monde polynésien.

En rééditant cet ouvrage, Raanui Daunassans, héritier et descendant de la reine Marau Taaroa, a d'abord voulu transmettre l'héritage de son aïeule pour les générations actuelles afin qu'elles puissent connaître leur histoire, et trouver un ancrage et une boussole dans le monde d'aujourd'hui.

Une œuvre patrimoniale

Avant d'épouser celui qui allait devenir le roi Pomare V, Johanna Marau Taaroa i Tahiti Salmon descend de la grande lignée de *ari'i nui* des Teva par sa mère et du négociant anglais Alexander Salmon. Femme cultivée et consciente de son rang, elle a à cœur d'écrire l'histoire de son peuple, de ses traditions et de ses coutumes dans un monde qui change et dont les bouleversements menacent la mémoire des temps anciens.

Dans ses *Mémoires*, Marau Taaroa dresse un panorama qui s'étend depuis les temps immémoriaux de la création avec Ta'aoroa Tahi-tumu, en passant par la mise en place des lois par Tetuna'e Nui, le législateur. Elle fait revivre le monde ancien des *ari'i* à travers les *marae*, les alliances ancestrales,

les généalogies... avant que l'arrivée des missionnaires européens ne vienne bouleverser cet ordre séculaire.

Une réédition enrichie

Raanui Daunassans a conservé intégralement le texte transmis par Marau Taaroa. Il y a ajouté des notes de bas de page explicatives afin de faciliter la compréhension du texte original par le lecteur contemporain. Des planches généalogiques, réalisées par le généalogiste Denis Doyen, mettent en évidence les principales lignées depuis les temps immémoriaux, permettant au lecteur de se situer dans le temps. Enfin, des photos inédites retravaillées par l'auteur donnent une dimension vivante aux personnages.

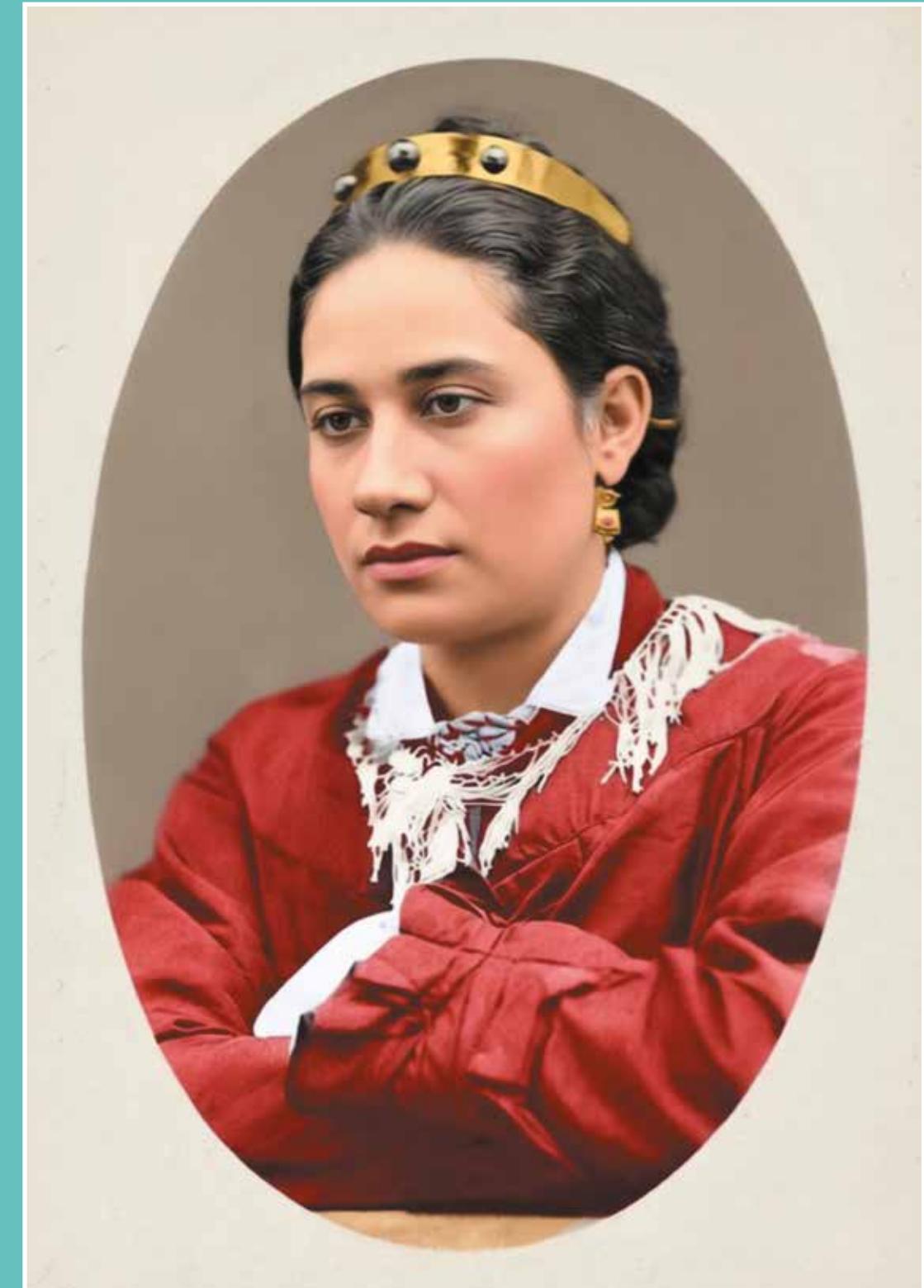
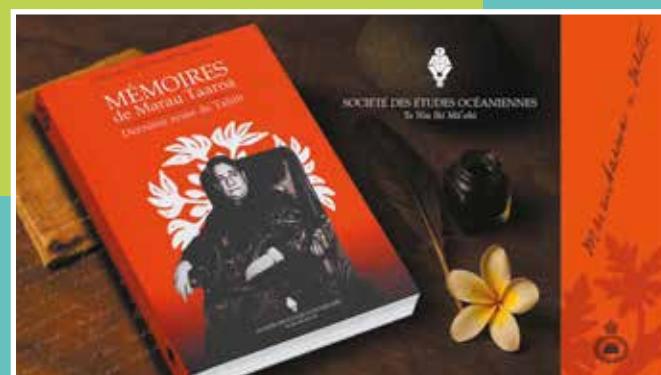
En 2024, Raanui Daunassans publiait chez Au vent des îles un ouvrage intitulé *Marau Taaroa, dernière Reine de Tahiti* qui relatait des souvenirs inédits de la reine Marau au crépuscule de sa vie, propos recueillis par sa fille la princesse Takau. Avec les *Mémoires de Marau Taaroa*, les deux ouvrages se font écho et s'inscrivent dans une continuité en succédant historiquement l'un à l'autre. ♦

PRATIQUE

- L'ouvrage est disponible auprès de la SEO-TNIM (à contacter par mail) ou dans les librairies Odyssey, Io Buro et à Ra'iatea

SEO-TNIM

- Association reconnue d'intérêt général - Fondée en 1917
- Courriel secrétariat : seotnim@gmail.com
- Site internet : www.seo.pf
- Facebook : Société des Études Océaniennes
- BP 110 - 98713 Pape'ete



ZOOM SUR...

30



HOMMAGE À ROGER TETUIRA, MAÎTRE DE LA GRAVURE ET DE LA SCULPTURE

L'ensemble des partenaires du *Hiro'a* s'associe pour rendre hommage à Roger Tetuira, maître artisan de la Polynésie française et figure emblématique du Centre des métiers d'art, décédé le 22 décembre 2025.

Ancien élève de la promotion Henri Bouvier, Roger Tetuira a consacré plus de quarante années de sa vie au Centre des métiers d'art, d'abord comme apprenant puis comme formateur, dont il fut le plus ancien. Profondément fidèle aux valeurs de son maître, il a défendu avec constance l'excellence des métiers d'art, la rigueur du geste, le perfectionnement et le goût du beau, transmis par le travail de la main.

Maître de la gravure, de la sculpture et du travail des matières nobles, il a formé des générations d'élèves, dont beaucoup sont aujourd'hui artisans, en les invitant à se découvrir à travers leur pratique et à aimer ce qu'ils créaient de leurs mains. Son enseignement, exigeant et empreint de simplicité, révélait le meilleur de chacun.

Originaire de Rimatara, il a sublimé les motifs des Australes, en gravure comme en sculpture, contribuant à la préservation d'un patrimoine culturel précieux. À travers le bois, la nacre, l'os ou la pierre, son œuvre a été porteuse à la fois de sens, de mémoire et d'identité.

Homme discret, modeste et passionné par son métier, il laisse une empreinte durable au Centre des métiers d'art et dans le cœur de ceux qu'il a accompagnés. Aujourd'hui, nous rendons hommage à cet artisan de la culture, gardien et passeur des savoirs, dont la contribution a pleinement participé au rayonnement du patrimoine polynésien.



HUIT ARTISANS TRADITIONNELS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026



Du 21 février au 1^{er} mars 2026, le Salon international de l'agriculture ouvrira ses portes à Paris, Porte de Versailles, et accueillera une vitrine exceptionnelle des savoir-faire polynésiens. À cette occasion, 24 exposants, dont 8 artisans traditionnels, feront rayonner l'identité culturelle de la Polynésie au cœur du plus grand rendez-vous agricole français. Bijoux en nacre, perle et coquillage, sculpture, sacs et parures en crochet, créations en pandanus tressé ou encore *pāreu* : le public découvrira une palette riche de techniques ancestrales, entre élégance, naturalité et transmission des gestes.

Cette délégation d'artisans traditionnels au Salon international de l'agriculture est issue d'un partenariat entre la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) et le Service de l'artisanat traditionnel. Au-delà de l'exposition, cette participation constitue un véritable levier de visibilité internationale pour les artisans, renforçant la reconnaissance de l'artisanat polynésien comme patrimoine vivant. Une visite officielle à l'Élysée est

ARTISANAT : DEMANDES D'AIDES ET SUBVENTIONS JUSQU'AU 20 FÉVRIER

Les artisans patentés, les présidents d'associations artisanales et autres porteurs de projets destinés à valoriser l'artisanat traditionnel sont invités à déposer leurs demandes d'aides et subventions avant le 20 février inclus, en vue de la première commission consultative de l'artisanat traditionnel (CCAT) de l'année 2026.

Les informations relatives aux dispositifs d'aides ainsi que les formulaires à télécharger sont disponibles sur le site internet www.artisanat.pf, à la rubrique « Artisans ».

Les dossiers complets peuvent être transmis par email à secretariat.art@administration.gov.pf, ou déposés au Service de l'artisanat traditionnel, du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30, et le vendredi de 7 h 30 à 14 h 30. Plus d'infos au 40 545 400.

également prévue, offrant un moment symbolique fort de rencontre avec le Président de la République française. Enfin, le salon sera aussi un espace de développement économique : rencontres professionnelles, échanges B2B, ouverture à de nouveaux marchés et perspectives d'exportation permettront aux créateurs de projeter leurs savoir-faire bien au-delà des îles, dans une dynamique de croissance et de pérennité.

HEIVA I TAHITI 2026, LES GROUPES DÉVOILÉS !

C'est officiel ! Cette nouvelle édition du Heiva i Tahiti 2026 qui se déroulera du 2 au 18 juillet dans l'aire de spectacle de To'atā, regroupera 6 Hura Ava Tau et 6 Hura Tau pour le concours de danse traditionnelle ; 4 concurrents en Tārava Tahiti, 4 en Tārava Raromata'i et 4 en Tārava Tuha'a Pae, soit un total de 24 groupes en concours.

Catégorie danse : 12 groupes

Hura Ava Tau (groupes amateurs) :

- 'ĀTOROIRA'I
- FA'A-TŪ-TIRA
- HAVAI I NUI ATEA
- 'O NOUNOUHIA NŌ PAPARA
- 'O TAMARI'I AFAREAITU
- PUPU 'ORI TAMARI'I VAIRAO

Hura Tau (groupes professionnels) :

- NUNA'A E HAU
- O TAHITI E
- PUPU 'ORI NONAHERE
- TAHITI ORA
- TEMAEVA
- TOAKURA

Catégorie chants : 12 groupes

Tārava Tahiti :

- 'O TAMARI'I AFAREAITU
- PUPU HİMENE TAMARI'I VAIRAO
- TAMARI'I TAUTIRÀ
- TE MANU AI'A

Tārava Raromata'i :

- TAMARI'I TIAPERUI
- TAMARI'I MAHINA RAROMATA'I
- TAMARI'I TEPETI NŌ PARE NUI
- TARU'U

Tārava Tuha'a Pae :

- RAPA ITI
- TAMARI'I TUHA'A PAE NŌ MAHINA
- TE PAPE ORA NŌ PAPOFA'I
- TUPU AU

Cette liste est sous réserve de modifications, certains groupes se désistant parfois entre l'inscription et le Heiva i Tahiti.

31

Programme du mois de février 2026

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

ÉVÉNEMENT



23^e FIFO – Festival International du Film documentaire Océanien

AFIFO / TFTN

- Du vendredi 6 au dimanche 15 février
- Soirées Off les 6, 7 et 9 février au Grand théâtre (accès gratuit sur réservation)
- Accès payant au festival du 10 au 15 février (1 000 Fcfp la journée, 4 000 Fcfp la semaine et 1 500 Fcfp le week-end, gratuit pour les moins de 26 ans)
- Programme, réservations et programmation en ligne : www.fifotahiti.com
- Page Facebook : FIFO Tahiti
- Mail : fifotahiti.info@gmail.com / communication@fifotahiti.com
- Dans tous les espaces de Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture

CONCERT



« Te Faufa'a », Eto au Grand théâtre

Eto

- Concert unique le samedi 21 février, à 18 heures
- Première partie : Papehau
- Tarifs :
 - Catégorie 1 - devant la scène (rangs A à K) : 4 500 Fcfp
 - Catégorie 2 - milieu de salle (rangs L à O) : 3 500 Fcfp
 - Catégorie 3 - fond de salle (rangs P à W) : 2 500 Fcfp
 - Billets disponibles sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour et à Radio 1 Fare Ute
 - Grand théâtre

EXPOSITIONS



Les mots/maux de la mer

Mata'Ave'a

- Jusqu'au 3 mars
- Te Fare lamanaha - Musée de Tahiti et des îles
- Salle d'exposition temporaire

« Mārēria e 'ōrama » ou « Entre matières et vision », une exposition collective

Tamatoa Terierooiterai, Ken Hardie, Alexander Lee, Guillaume Machenaud et Taunatere Terooatea & TFTN

- Du mardi 17 au samedi 21 février
- De 9 à 17 heures du mardi au vendredi et de 9 à 12 heures le samedi
- Exposition fermée le dimanche
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544 <https://mediatheque.maisondelaculture.pf/>
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture

20^e Salon Te Rara'a

ART

- Du lundi 23 février au 8 mars
- De 9 à 16 heures
- Inauguration officielle le lundi 23 février à 10 heures
- Exposition-vente, animations musicales et ateliers payants de créations en pandanus pour les visiteurs (tous les jours de 9 à 15 heures)
- Défilé des créations du concours et remise des prix : samedi 28 février à 10 heures
- Hall de l'Assemblée de Polynésie française

THÉÂTRE



« Toc Toc » de Laurent Baffie

Rideau Rouge Tahiti

- Jeudi 19 et vendredi 20 février, à 19 h 30
- Samedi 21 février, à 17 heures
- Durée : 1 h 45
- À partir de 12 ans
- Tarifs :
 - Plus de 16 ans : 4 900 Fcfp
 - Moins de 16 ans : 4 200 Fcfp
 - Billets disponibles sur <https://www.monspectacle.pf/>
 - Petit théâtre

ANIMATIONS & ATELIERS

L'heure du conte avec Léonore Caneri

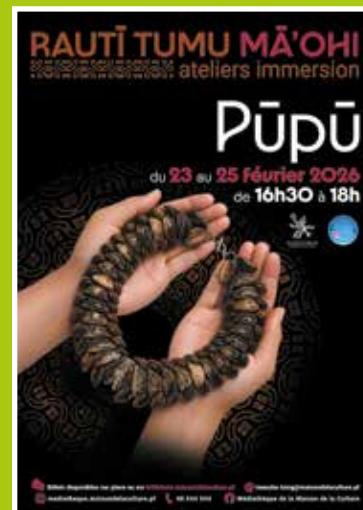
TFTN

- Pour les jeunes enfants
- Samedi 7 février, de 9 h 30 à 10 h 30
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544 <https://mediatheque.maisondelaculture.pf/>
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Sur le paepae a Hiro ou en bibliothèque enfant

Atelier jeux de société avec Christian Antivackis

TFTN

- Tout public
- Samedi 14 février, de 9 à 11 heures
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- En bibliothèque adulte



Rauti tumu mā'ohi – Atelier d'immersion

TFTN

- Prochaine session : Atelier Pūpū - Confection de bijoux en coquillages
- Du 25 au 27 février, de 16 h 30 à 18 heures
- Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur : <https://billetterie.maisondelaculture.pf/> ou directement sur place au guichet à partir du 4 février
- Tarif unique : 6 000 Fcfp/personne, pour 4 h 30 d'ateliers
- Attention : places limitées à 15 personnes
- Salle 1 de Te Fare Tauhiti Nui (proche tribune de To'atā)

Atelier fanzine avec Margaux Bigou

TFTN

- Le fanzine est un merveilleux espace de liberté, d'expression, d'imagination et de partage
- À partir de 10 ans
- Entrée libre et gratuite
- Samedi 28 février, de 9 h 30 à 11 h 30
- Renseignements : 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- En bibliothèque adulte

Atelier d'écriture

TFTN

- À partir de 16 ans (pas d'expérience requise). Ouvert aux confirmés comme aux débutants
- Samedi 28 février, de 9 h 30 à 11 h 30
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Marama



TE FARE TAUHITI NUI
 MAISON DE LA CULTURE

Place à la découverte

34



Une mallette pédagogique à tester

Le Service de l'artisanat traditionnel a pu faire découvrir sa mallette pédagogique aux jeunes et moins jeunes venus lors de la Nuit de la lecture organisée à l'école Taimoana, à Pape'ete. Cette mallette est composée d'un jeu de société et d'une materiauthèque regroupant des matières premières utilisées dans l'artisanat traditionnel.

©ART

La Nuit de la lecture avec Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture

Le samedi 24 janvier, Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture a accueilli la 9^e édition de La Nuit de la lecture, un rendez-vous culturel et littéraire incontournable dédié à la promotion du livre et de la lecture sous toutes leurs formes. Cet événement, entièrement gratuit, a pour ambition de (re)faire découvrir les bibliothèques comme des lieux vivants, ouverts et accessibles à tous, et de transmettre le goût de lire à l'ensemble des publics, des plus petits aux plus grands.

©TFTN



Atelier lyrique à la cathédrale

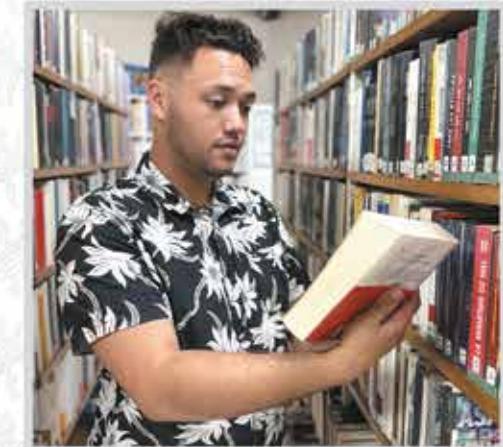
Les chanteurs de l'atelier lyrique du Conservatoire ont donné un concert à la cathédrale de Pape'ete le dimanche 11 janvier, au bénéfice des œuvres de Père Christophe. Cette formation a toujours été sensible aux causes des personnes défavorisées, mais pas que : ils et elles chantent chaque année pour les malades et le personnel soignant à l'hôpital de Taaone, et dans de nombreux autres rendez-vous caritatifs comme les concerts de la Paix et de la Femme, avec le club

Soroptimist. Merci à Juliette Thiry pour la direction de choeur, à Isabelle Debelleix pour l'accompagnement piano et à Peterson Cowan pour la supervision. Les lauréats du concours des voix des outremer, Matahi et Mytsuru, étaient de la partie.

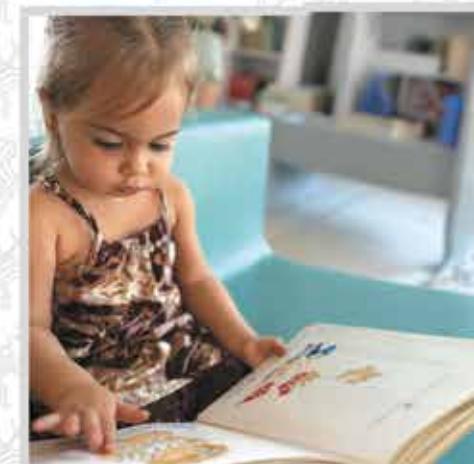
©CAPF



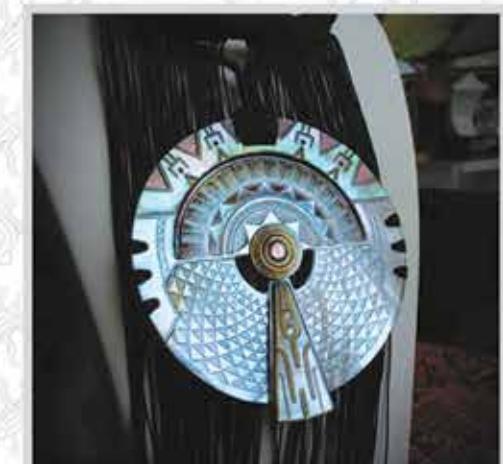
Evénements



Médiathèque



Cours et animations à l'année pour enfants et adultes



Expositions

Retrouvez-nous en ligne :



maisondelaculture.pf



Maison de la Culture de Tahiti



maisondelaculturetahiti



tefaretauhitinui

Retrouvez Hiro'a
en version numérique
sur www.hiroa.pf

